



N° 2023.3.05-2

Objet :

Adoption du Budget Primitif 2023
Budget annexe assainissement
collectif

Nombre de délégués : 92
Nombre de présents : 61
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 68
Date de la convocation : 23 mars 2023
Date d'affichage : 31 mars 2023

Présent(e)s : Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Daniel MATHIEU, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Christophe TONIUTTI, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, M. Arnaud VUILLERMOZ, M. Philippe CUEVAS, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Sylvie GUY, M. Stéphane VANNOZ suppléant, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Olivier CAVALLIN, Mme Laetitia GUYON suppléante, M. Gérard AUTHIER, M. David BOLARD suppléant, M. Jacques GAGNEUX, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Gilbert BLONDEAU, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Christophe FELIX suppléant, M. Jacky DOLE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, M. Christian DRECQ, M. Jean-Marie ROSSIER suppléant, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Xavier RACLE, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, Mme Anne-Marie MIVELLE, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, Mme Véronique CASSUS, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET suppléant, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, Mme Nicole DACLIN suppléante, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Alain CUBY

Excusé(e)s : M. Michel DOLE, Mme Brigitte FILIPPI, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie BAILLY-BAZIN, M. Victor POUX, Mme Marine LACROIX, M. Patrick DUBREZ, M. Jean-Paul LEBLOND, M. Michel BOURGEOIS, Mme Odile DUBOZ, M. Jean-Paul MAITRE, M. Denis MOREAU, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Henri HUMBERT, M. Jean-Marie VOISIN, M. Dominique CHAUVIN, M. Yves LACROIX, M. Alexandre DELIAVAL, M. Frédéric VERJUS, M. Lino PESENTI, M. Philippe MENETRIER, M. Daniel DAVID

Pouvoirs : Mme Marine LACROIX donne pouvoir à M. Philippe CUEVAS, Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Ghislaine BENOIT, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à M. Sébastien BONJOUR, M. Jean-Paul MAITRE donne pouvoir à M. Christophe FELIX, Mm Sophie BAILLY-BAZIN donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Gérard CART-LAMY donne pouvoir à Mme Monique FANTINI, M. Victor POUX donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ

Secrétaire de Séance : M. Guy SAILLARD

Présent(e)s à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Antoine GINDRE, M. François JACQUIER, M. Morgan BOURDENET

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2023 ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Finances réunie le 20 mars 2023.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-Président chargé des Finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget annexe assainissement collectif,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget annexe assainissement collectif,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 725 500.00 €	1 725 500.00 €
Section d'investissement	7 168 700.00 €	7 168 700.00 €
dont restes à réaliser	3 339 735.77 €	3 570 333.58 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme
Le Président,
Clément PERNOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Décret en date du 06/11/2023
Arrêté en date du 31/03/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président, Clément PERNOT



Numéro SIRET 20006962300045	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CC ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

27

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

28

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

32

A3.2 - Etalement des provisions

33

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

34

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

35

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

36

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

37

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

38

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

39

A6 - Etat des charges transférées

40

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

42

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

43

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

44

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

45

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

46

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

47

B1.7 - Etat des engagements reçus

48

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

49

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

50

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

51

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

53

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

54

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

55

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029 290059529 38336376 88330291NDE05 28F

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 08/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.



La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

839 200666622 28230828 202309 FINDE01 2-BF

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERROT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 725 500,00	1 479 004,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 246 495,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 725 500,00	1 725 500,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 566 522,57	3 598 366,42
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 339 735,77	3 570 333,58
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 262 441,66	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 168 700,00	7 168 700,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 894 200,00	8 894 200,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	370 656,46	0,00	261 834,66	261 834,66	261 834,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		459 656,46	0,00	347 834,66	347 834,66	347 834,66
66	Charges financières	159 424,12	0,00	213 598,05	213 598,05	213 598,05
67	Charges exceptionnelles	81 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		710 080,58	0,00	576 432,71	576 432,71	576 432,71
023	Virement à la section d'investissement (6)	564 919,42		294 067,29	294 067,29	294 067,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	820 000,00		855 000,00	855 000,00	855 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 384 919,42		1 149 067,29	1 149 067,29	1 149 067,29
TOTAL		2 095 000,00	0,00	1 725 500,00	1 725 500,00	1 725 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 725 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 094 250,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	159 306,46	0,00	154 004,66	154 004,66	154 004,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 253 556,46	0,00	1 214 004,66	1 214 004,66	1 214 004,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 253 556,46	0,00	1 214 004,66	1 214 004,66	1 214 004,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	220 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		220 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
TOTAL		1 473 556,46	0,00	1 479 004,66	1 479 004,66	1 479 004,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	246 495,34
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 725 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	884 067,29
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-2-BF

Accusé certifié exécutoire

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, elle est soumise à la dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Président du conseil d'administration



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

1039_2023069623_20230929_20230333FINDE05_2-B5

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****II****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le Président, Clément PERNOU

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	135 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	85 000,00	27 246,01	70 000,00	70 000,00	97 246,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 924 493,23	3 312 489,76	2 656 522,57	2 656 522,57	5 969 012,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 144 493,23	3 339 735,77	2 776 522,57	2 776 522,57	6 116 258,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	602 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 746 493,23	3 339 735,77	3 301 522,57	3 301 522,57	6 641 258,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	220 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	220 000,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
	TOTAL	4 966 493,23	3 339 735,77	3 566 522,57	3 566 522,57	6 906 258,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	262 441,66
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 168 700,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 891 872,00	712 333,58	1 783 587,57	1 783 587,57	2 495 921,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 038 575,00	2 858 000,00	633 867,71	633 867,71	3 491 867,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 930 447,00	3 570 333,58	2 417 455,28	2 417 455,28	5 987 788,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	31 843,85	31 843,85	31 843,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	31 843,85	31 843,85	31 843,85
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 930 447,00	3 570 333,58	2 449 299,13	2 449 299,13	6 019 632,71
021	Virement de la section d'exploitation (4)	564 919,42		294 067,29	294 067,29	294 067,29

CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - CC ASSAINISSEMENT - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	855 000,00	855 000,00	855 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 364 949,42	1 149 067,29	1 149 067,29
TOTAL		4 370 333,58	3 598 366,42	7 168 700,00



R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)			0,00
--	--	--	-------------

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 168 700,00
---	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	884 067,29
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

009 2023060623 20230629 202303 FIN DECS 1 05

Accusé de réception

Réception par le préfet : 06/04/2023

N° de l'acte : 21/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	261 834,66		261 834,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00		85 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	213 598,05	0,00	213 598,05
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	855 000,00	855 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		294 067,29	294 067,29
	Dépenses d'exploitation – Total	576 432,71	1 149 067,29	1 725 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 725 500,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	265 000,00	265 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	525 000,00	0,00	525 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	97 246,01	0,00	97 246,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 969 012,33	0,00	5 969 012,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 641 258,34	265 000,00	6 906 258,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**262 441,66**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**7 168 700,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affiché le : 21/03/2023

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

Le Président, Clément PERNOT

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 060 000,00		1 060 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	154 004,66		154 004,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	265 000,00	265 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 214 004,66	265 000,00	1 479 004,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	246 495,34
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 725 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 495 921,15	0,00	2 495 921,15
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 491 867,71	0,00	3 491 867,71
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		855 000,00	855 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		294 067,29	294 067,29
Recettes d'investissement – Total		5 987 788,86	1 149 067,29	7 136 856,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	31 843,85
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 168 700,00
---	---------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce document. Pour le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039_2023050623_20230529_202309FINDE05-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

III - VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1		
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (1)	370 656,46	261 834,66	261 834,66
6063	Fournitures entretien et petit équip.	0,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 306,46	3 000,00	3 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	120 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	40 900,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	500,00	500,00
6288	Autres	169 300,00	158 534,66	158 534,66
6378	Autres taxes et redevances	150,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 000,00	85 000,00	85 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	88 000,00	85 000,00	85 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		459 656,46	347 834,66	347 834,66
66	Charges financières (b) (8)	159 424,12	213 598,05	213 598,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	205 000,00	205 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-575,88	8 598,05	8 598,05
67	Charges exceptionnelles (c)	81 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	81 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		710 080,58	576 432,71	576 432,71
023	Virement à la section d'investissement	564 919,42	294 067,29	294 067,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	820 000,00	855 000,00	855 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	820 000,00	855 000,00	855 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 384 919,42	1 149 067,29	1 149 067,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 384 919,42	1 149 067,29	1 149 067,29
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 095 000,00	1 725 500,00	1 725 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 725 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	34 611,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 309,80
= Différence ICNE N - ICNE N-1	8 598,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6812 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

Accusé certifié exécutoire

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

Réception par le préfet : 06/04/2023

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 =

Affilage : 31/03/2023

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (s'il y a lieu) dans le vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039_2023000023_20230029_20230001NDE05-2-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	135 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	135 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	85 000,00	70 000,00	70 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	70 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	15 000,00	70 000,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 924 493,23	2 656 522,57	2 656 522,57
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 924 493,23	2 656 522,57	2 656 522,57
Total des dépenses d'équipement		4 144 493,23	2 776 522,57	2 776 522,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	102 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	102 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	525 000,00	525 000,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	525 000,00	525 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		602 000,00	525 000,00	525 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 746 493,23	3 301 522,57	3 301 522,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	220 000,00	265 000,00	265 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	220 000,00	265 000,00	265 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	120 798,00	123 505,00	123 505,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	13 130,00	16 811,00	16 811,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	77 233,00	91 763,00	91 763,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 105,00	7 640,00	7 640,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	105,00	106,00	106,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	1 440,00	1 441,00	1 441,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 189,00	23 734,00	23 734,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		220 000,00	265 000,00	265 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 966 493,23	3 566 522,57	3 566 522,57

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 339 735,77
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	262 441,66
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 168 700,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039_2023060623_20230629_20230629FINDE05-2-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Réception par le préfet : 06/04/2023

Accusé de réception exécutoire

N°chèque : 31/89/2623

Le Président, Clément PERNOT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 891 872,00	1 783 587,57	1 783 587,57
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	754 308,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	846 788,00	1 171 547,57	1 171 547,57
1313	Subv. équipt Départements	290 776,00	612 040,00	612 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 038 575,00	633 867,71	633 867,71
1641	Emprunts en euros	1 038 575,00	633 867,71	633 867,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 930 447,00	2 417 455,28	2 417 455,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	31 843,85	31 843,85
1068	Autres réserves	0,00	31 843,85	31 843,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	31 843,85	31 843,85
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 930 447,00	2 449 299,13	2 449 299,13
021	Virement de la section d'exploitation	564 919,42	294 067,29	294 067,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	820 000,00	855 000,00	855 000,00
28031	Frais d'études	5 433,00	19 259,00	19 259,00
28121	Aménagement Terrains nus	31,00	31,00	31,00
28135	Installations générales, agencements, ..	155 987,00	155 987,00	155 987,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	253,00	253,00
28151	Installations complexes spécialisées	550,00	2 194,00	2 194,00
28153	Installations à caractère spécifique	402 560,00	429 614,00	429 614,00
28154	Matériel industriel	250,00	3 852,00	3 852,00
28155	Outillage industriel	35 670,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	217 871,00	243 468,00	243 468,00
28182	Matériel de transport	1 648,00	342,00	342,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 384 919,42	1 149 067,29	1 149 067,29
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 384 919,42	1 149 067,29	1 149 067,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 315 366,42	3 598 366,42	3 598 366,42

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	3 570 333,58
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 168 700,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 650 617,90									
1641 Emprunts en euros (total)					12 650 617,90									
00000151445 CUVIER (65117004)	Crédit Agricole	03/04/2014		05/11/2014	210 000,00	F	FIXE	3,430	3,492		T	P	O	A-1
00000544727 DOYE (65117005)	Crédit Agricole	26/12/2016		21/02/2018	120 000,00	F	FIXE	1,470	1,480		A	P	O	A-1
00001017171 MARGNY (65119005)	Crédit Agricole	12/04/2019		01/10/2019	300 000,00	F	FIXE	1,650	1,660		T	P	O	A-1
00020006813 PREFIXE CLASSIQUE	Crédit Mutuel	10/12/2014		30/11/2015	404 000,00	F	FIXE	3,100	3,100		A	P	O	A-1
009 CROTENAY (65105001)	Crédit Mutuel	10/07/2006		31/01/2007	360 000,00	F	FIXE	3,720	3,772		T	P	O	A-1
07118335 LE FRASNOIS (65119001)	BANQUE POPULAIRE	26/10/2010		22/07/2019	32 260,98	F	FIXE	0,000	2,859		M	X Durée Ajustable	O	A-1
07128158 ST GERMAIN CROTENAY R	BANQUE POPULAIRE	04/11/2011		15/02/2012	310 000,00	V	EURIBOR03M	2,430	2,055		T	P	O	A-1
07146224 LARDERET (65114001)	BANQUE POPULAIRE	09/01/2014		09/07/2014	225 000,00	F	FIXE	3,800	3,854		T	P	O	A-1
08707519 MIGNOVILLARD (6511701)	BANQUE POPULAIRE	11/09/2015		12/11/2016	50 000,00	F	FIXE	1,650	1,650		A	P	O	A-1
08713300 ONGLIERES (65117019)	BANQUE POPULAIRE	01/12/2015		14/03/2016	150 000,00	F	FIXE	1,990	1,998		T	C	O	A-1
08736429 MIGNOVILLARD (6511701)	BANQUE POPULAIRE	21/10/2016		02/03/2017	135 000,00	F	FIXE	1,500	1,509		T	P	O	A-1
138071-5497360 (9012201)	Caisse des Dépôts et Consignation	21/07/2022		30/09/2023	2 858 000,00	F	FIXE	2,890	2,921		T	P	N	A-1
20444800303 MIGNOVILLARD (6511)	Crédit Mutuel	26/08/2011		31/12/2011	573 000,00	F	FIXE	4,600	4,652		T	P	O	A-1
20741300202 GILLOIS (65117006)	Crédit Mutuel	19/01/2016		30/06/2016	156 000,00	F	FIXE	1,600	1,609		T	C	O	A-1
3259131 EQU RE - BDS RE (6510)	Caisse d'Epargne	11/10/2007		15/02/2008	373 000,00	F	FIXE	4,420	4,495		T	P	O	A-1
3276243 SIROD RE - FLH (651080)	Caisse d'Epargne	18/12/2008		25/12/2009	600 000,00	F	FIXE	4,260	4,271		A	P	O	A-1
5029410 ANDELOT RE - CDC - MOU	Caisse des Dépôts et Consignation	12/02/2014		01/03/2015	697 000,00	V	LIVRETA	2,250	2,729		A	P	O	A-1
5135746 - 1305317 CENSEAU RE (Caisse des Dépôts et Consignation	04/04/2016		01/08/2017	300 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,620		T	C	O	A-1
5135747 - 1305318 CENSEAU RE (Caisse des Dépôts et Consignation	04/04/2016		01/11/2016	300 000,00	F	FIXE	1,570	1,570		T	P	O	A-1
5143164 1305316 LATETTE (65117)	Caisse des Dépôts et Consignation	15/06/2016		01/01/2017	160 000,00	F	FIXE	1,450	1,450		T	P	O	A-1
5156291 1305319 MIGNOVILLARD (Caisse des Dépôts et Consignation	13/09/2016		01/04/2017	80 000,00	F	FIXE	1,190	1,195		T	P	O	A-1
55000766534 NOZEROY (65117017)	Crédit Agricole	22/02/2002		01/01/2018	24 481,98	F	FIXE	5,750	7,225		A	P	O	A-1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023 Affichage : 30/03/2023	Le Président, Clément PERNO Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
		Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
									Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
	55001623918 NOZEROY (65117016)	Crédit Agricole	27/11/2001		01/01/2018	40 803,42	F	FIXE	5,750	7,224		A	P	O	A-1
	55019115399 SAFFLOZ (65119003)	Crédit Agricole	05/04/2005		05/07/2019	54 233,83	V	EURIBOR03M	3,236	3,187		T	P	O	A-1
	55020795257 BDF (65117021)	Crédit Agricole	07/08/2005		10/11/2006	70 000,00	F	FIXE	3,850	3,857		A	P	O	A-1
	55027512823 SAFFLOZ (65119002)	Crédit Agricole	25/04/2006		08/09/2019	21 087,01	F	FIXE	4,000	4,106		T	P	O	A-1
	56035501037 NOZEROY (65117015)	Crédit Agricole	08/04/2010		23/01/2018	113 760,60	F	FIXE	3,710	3,871		T	P	O	A-1
	5863063 TVX ASS 2019 (65120001)	Caisse d'Epargne	09/01/2020		25/06/2020	650 000,00	F	FIXE	0,800	0,819		T	C	O	A-1
	8674398 ARDON (65110002)	Caisse d'Epargne	16/07/2010		25/12/2010	138 520,00	F	FIXE	3,520	3,566		T	P	O	A-1
	9470451 MONTROND ST - MONTROND	Caisse d'Epargne	24/11/2014		25/03/2015	681 301,00	F	FIXE	2,480	2,503		T	P	O	A-1
	9495739 VALEMP ST - SYAM RE (6 AN096705 PASQUIER (65111001)	Caisse d'Epargne	22/01/2015		25/06/2015	184 525,00	F	FIXE	1,590	1,634		T	P	O	A-1
	AN096705 PASQUIER (65111001)	Caisse d'Epargne	30/05/2011		05/03/2012	140 000,00	F	FIXE	4,620	4,640		A	C	O	A-1
	AN096814 LENT RE CROTENAY RE (MIN260275EUR MIN517070EUR PERI	Caisse d'Epargne	22/01/2015		05/01/2016	350 588,00	F	FIXE	2,150	2,175		A	P	O	A-1
	MIN260275EUR MIN517070EUR PERI	Caisse Française de Financement Local	20/07/2004		01/11/2017	311 014,81	V	EURIBOR03M	0,300	0,012		T	X Durée Ajustable	O	A-1
	MIN260282EUR MIN517083EUR PERI	Caisse Française de Financement Local	30/07/2003		01/11/2004	500 000,00	V	EURIBOR03M	0,350	1,869		T	X Durée Ajustable	O	A-1
	MIN517104EUR MIN260290EUR MOB	Caisse Française de Financement Local	13/05/2003		01/10/2003	650 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,650	4,802		T	P	O	B-1
	MIN517620EUR MIN260269EUR PREF	Caisse Française de Financement Local	14/12/2001		01/10/2002	190 561,27	F	FIXE	5,550	5,675		T	P	O	A-1
	MON517623EUR MON271356EUR ARDO	Caisse Française de Financement Local	16/07/2010		01/01/2011	34 120,00	F	FIXE	2,560	2,585		T	P	O	A-1
	MON517624EUR MON271357EUR ARDO	Caisse Française de Financement Local	16/07/2010		01/01/2011	102 360,00	F	FIXE	3,500	3,546		T	P	O	A-1
	1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
	1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
	1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023 Affichage : 30/03/2023	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Le Président, Clément PERNO  Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 650 617,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 989 955,16					519 983,68	201 092,60	0,00	42 627,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 989 955,16					519 983,68	201 092,60	0,00	42 627,32
00000151445 CUVIER (65117004)	N	0,00	A-1	107 854,92	6,59	F	FIXE	3,430	14 452,75	3 514,85	0,00	496,22
00000544727 DOYE (65117005)	N	0,00	A-1	99 368,79	19,14	F	FIXE	1,470	4 309,98	1 460,72	0,00	1 202,11
00001017171 MARGINY (65119005)	N	0,00	A-1	265 055,93	21,25	F	FIXE	1,650	10 359,53	4 309,55	0,00	1 050,62
00020006813 PREFIGNE CLASSIQUE	N	0,00	A-1	306 406,38	16,91	F	FIXE	3,100	13 961,54	9 498,60	0,00	792,64
009 CROTENAY (65105001)	N	0,00	A-1	94 732,06	3,83	F	FIXE	3,720	22 384,44	3 214,17	0,00	453,43
07118335 LE FRASNOIS (65119001)	N	0,00	A-1	14 662,56	2,89	F	FIXE	0,000	5 028,12	346,02	0,00	7,25
07128158 ST GERMAIN CROTENAY R	N	0,00	A-1	155 234,41	8,87	F	FIXE	1,620	16 154,05	2 416,99	0,00	287,76
07146224 LARDERET (65114001)	N	0,00	A-1	143 960,43	11,27	F	FIXE	1,740	11 408,90	2 430,74	0,00	526,46
08707519 MIGNOVILLARD (6511701)	N	0,00	A-1	28 188,02	7,86	F	FIXE	1,650	3 325,02	465,10	0,00	56,04
08713300 ONGLIERES (65117019)	N	0,00	A-1	97 500,00	12,95	F	FIXE	1,990	7 500,00	1 884,28	0,00	88,57
08736429 MIGNOVILLARD (6511701)	N	0,00	A-1	107 049,62	18,92	F	FIXE	1,500	4 907,41	1 578,23	0,00	126,27
138071-5497360 (9012201)	N	0,00	A-1	0,00	25,00	F	FIXE	2,890	39 315,11	41 156,59	0,00	447,58
20444800303 MIGNOVILLARD (6511)	N	0,00	A-1	438 593,92	18,75	F	FIXE	4,300	15 583,55	18 610,49	0,00	49,97
20741300202 GILLOIS (65117006)	N	0,00	A-1	85 800,00	8,25	F	FIXE	1,600	10 400,00	1 310,40	0,00	3,31
3259131 EQU RE - BDS RE (6510)	N	0,00	A-1	198 976,51	9,87	F	FIXE	4,420	16 197,09	8 528,75	0,00	1 031,81
3276243 SIROD RE - FLH (651080)	N	0,00	A-1	340 976,44	10,98	F	FIXE	4,260	24 944,25	14 525,60	0,00	257,49
5029410 ANDELLOT RE - CDC - MOU	N	0,00	A-1	558 076,08	16,17	V	LIVRETA	2,000	25 645,00	11 161,52	0,00	17 805,89
5135746 - 1305317 CENSEAU RE (N	0,00	A-1	234 000,00	19,33	V	LIVRETA	2,750	12 000,00	7 916,66	0,00	1 360,97
5135747 - 1305318 CENSEAU RE (N	0,00	A-1	235 573,40	18,58	F	FIXE	1,570	10 902,92	3 613,32	0,00	581,28
5143164 1305316 LATETTE (65117	N	0,00	A-1	126 678,10	18,75	F	FIXE	1,450	5 838,88	1 795,44	0,00	435,68
5156291 1305319 MIGNOVILLARD (N	0,00	A-1	63 636,68	19,00	F	FIXE	1,190	2 961,16	740,80	0,00	179,71
55000766534 NOZEROY (65117017)	N	0,00	A-1	12 407,78	3,00	F	FIXE	5,750	2 846,90	713,45	0,00	549,75
55001623918 NOZEROY (65117016)	N	0,00	A-1	20 679,85	3,00	F	FIXE	5,750	4 744,82	1 189,09	0,00	916,26
55019115399 SAFFLOZ (65119003)	N	0,00	A-1	43 453,76	12,51	V	EURIBOR03M	2,295	2 737,61	1 525,51	0,00	484,53
55020795257 BDF (65117021)	N	0,00	A-1	29 876,63	7,86	F	FIXE	3,850	3 259,83	1 150,25	0,00	145,59

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
55027512823 SAFFLOZ (65119002)	N	0,00	A-1	15 938,67	8,44	F	FIXE	4,000	1 607,56	613,64	0,00	37,80
56035501037 NOZEROY (65117015)	N	0,00	A-1	41 469,99	2,31	F	FIXE	3,710	16 129,99	1 315,85	0,00	178,83
5863063 TVX ASS 2019 (65120001)	N	0,00	A-1	578 500,00	22,23	F	FIXE	0,800	26 000,00	4 550,01	0,00	85,00
8674398 ARDON (65110002)	N	0,00	A-1	65 386,53	7,73	F	FIXE	3,520	7 473,19	2 203,69	0,00	39,20
9470451 MONTROND ST - MONTROND	N	0,00	A-1	396 082,03	8,98	F	FIXE	2,480	39 784,11	9 454,76	0,00	169,93
9495739 VALEMP ST - SYAM RE (6	N	0,00	A-1	57 909,13	3,23	F	FIXE	1,590	17 501,21	816,75	0,00	12,35
AN096705 PASQUIER (65111001)	N	0,00	A-1	56 000,00	7,18	F	FIXE	4,620	7 000,00	2 587,20	0,00	1 867,94
AN096814 LENT RE CROTENAY RE (N	0,00	A-1	215 231,84	10,01	F	FIXE	2,150	17 552,54	4 627,48	0,00	4 203,52
MIN260275EUR MIN517070EUR PERI	N	0,00	A-1	133 948,19	4,33	V	EURIBOR03M	1,941	30 278,22	3 492,14	0,00	586,36
MIN260282EUR MIN517083EUR PERI	N	0,00	A-1	99 122,50	3,83	V	EURIBOR03M	1,991	25 239,00	2 594,80	0,00	424,15
MIN517104EUR MIN260290EUR MOB	N	0,00	B-1	358 270,92	10,50	C	TAUX STRUCTURES	4,650	25 175,30	16 450,54	0,00	3 958,29
MIN517620EUR MIN260269EUR PREF	N	0,00	A-1	97 972,05	9,50	F	FIXE	5,550	7 802,15	5 276,93	0,00	1 251,11
MON517623EUR MON271356EUR ARDO	N	0,00	A-1	15 762,38	7,75	F	FIXE	2,560	1 798,82	386,34	0,00	89,37
MON517624EUR MON271357EUR ARDO	N	0,00	A-1	49 618,66	7,75	F	FIXE	3,500	5 472,73	1 665,35	0,00	386,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 989 955,16					519 983,68	201 092,60	0,00	42 627,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le président de la commune le 01/01/2023 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

Affichage : 31/03/2023 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

Le Président, (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
Clément PERNOT

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	38	0	0	0	0	
	% de l'encours	94,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 631 684,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	358 270,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 30/03/2023

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

Le Président, Clément PERNOT

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230522-202303FINDE05-2-BF	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	AUTRES DETTES	A1.6

Accusé certifié exécutoire
Réception en date du 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNET

(Issues des engagements juridiques autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039.000069628-00000025-202303FINDE05-2-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

Accusé de réception
Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2013-12-17

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autre matériel	5	17/12/2013
L	Coffre fort armoire forte	20	17/12/2013
L	Concession droit sim (logiciel...)	5	17/12/2013
L	Construction bâtiment sol d'autrui	50	17/12/2013
L	Construction Batiments	50	17/12/2013
L	Frais étude non suivi tvx	5	17/12/2013
L	Installation gen agcmt amgt construction	15	17/12/2013
L	Installation général aménagement divers	5	17/12/2013
L	Installation général amngmt sol autrui	15	17/12/2013
L	Matériel bureau et informatique	5	17/12/2013
L	Matériel industriel mis à disposition	10	17/12/2013
L	Matériel de transport neuf	10	17/12/2013
L	Matériel de transport occasion	5	17/12/2013
L	Matériel industriel	10	17/12/2013
L	Mobiliers	10	17/12/2013
L	Outillage industriel mis à disposition	10	17/12/2013
L	Outillage industriel	10	17/12/2013
L	Plantation arbre arbustes	15	17/12/2013
L	Réseau d'assainissement mis à disposition	50	17/12/2013
L	Réseau d'assainissement	50	17/12/2013

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069628-20230325-202303FINDE05-2-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Le Président, Clément PERNOT

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039.00069628-00000025-202303FINDE05-2-BF IV – ANNEXES	IV
	Accusé de réception ELEMENTS DU BILAN Réception par le préfet : 06/04/2023 Affichage : 31/03/2023 ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

Le Président, Clément BERNOT
A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS



(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-202306502-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

Accusé de réception

Reception par le préfet: 05/04/2023

Annexage: 31703/2023

Le Président Clément BERNOT

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		790 000,00	I 790 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		525 000,00	525 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	525 000,00	525 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		265 000,00	265 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	265 000,00	265 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	790 000,00	3 339 735,77	262 441,66	4 392 177,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 149 067,29	III 1 149 067,29
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 149 067,29	1 149 067,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	19 259,00	19 259,00
28121	Aménagement Terrains nus	31,00	31,00
28135	Installations générales, agencements, ...	155 987,00	155 987,00
28138	Aménagement Autres constructions	253,00	253,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 194,00	2 194,00
28153	Installations à caractère spécifique	429 614,00	429 614,00
28154	Matériel industriel	3 852,00	3 852,00
28155	Outils industriel	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	243 468,00	243 468,00
28182	Matériel de transport	342,00	342,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	294 067,29	294 067,29

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 149 067,29	3 570 333,58	0,00	31 843,85	4 751 244,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 392 177,43
Ressources propres disponibles	IV 4 751 244,72
Solde	V = IV - II (6) 359 067,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230509-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Reception par le prelet: 06/04/2023

Annexage: B1032023



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230509-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230522-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

Accusé certifié exécutoire

ELEMENTS DU BILAN

Reception par le prelet: 06/04/2023

Annexes: 3/08/2023

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069623-20230522-203303FINDE05-2-BF	IV
<p align="center">IV - ANNEXES</p> <p align="center">ELEMENTS DU BILAN</p> <p align="center">ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</p>		A5.2.2



Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069623-20230303FINDE05-2-BF IV - ANNEXES Accusé certifié exécutoire	IV
	Réception en date du 31/03/2023 ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES Affichage : 31/03/2023 Le Président, Clément PERNOT	A6

A6 - DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 30/03/2023**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7**

Le Président, Clément FERROT

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Accusé certifié exécutoire

Préfecture de la Haute-Normandie

Affichage : 31/03/2023

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230329-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS-BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023
Date de dépôt : 27/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET



- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	039-200069673-20230303FINDE05-2-BF	IV
<p align="center">IV - ANNEXES</p> <p align="center">ENGAGEMENTS HORS BIEN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</p> <p align="center">ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</p>		B1.4

Accusé certifié exécutoire
 Date de validité : 31/03/2023
 Affichage : 31/03/2023

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL



- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230303FINDE05-2-BF	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.5
Affichage : 31/03/2023		

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069623-20230303-20230303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

Accusé certifié exécutoire
Affichage : 31/03/2023

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Origine	Bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230509-20230303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

B1.7 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organe	Organe	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230303FINDE05-2-BF	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1
Affichage : 31/03/2023		

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT



- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats de paiement.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des décaissements.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-200069673-20230529-202303FINDE05-2-BF	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

Le Président Clément PERNOT,

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT



- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 30/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

039-200069623-20230329-202303FINDE05-2-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 3/03/2023

Le Président, Clément PERNOT

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-20006962A-20230629-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

Accusé de réception

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

Le Président, Clément PERNOT

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

039-200069623-20230323-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

C2

Accusé certifié exécutoire

Scénario de diffusion : 04/01/2023

Affichage : 31/03/2023

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.



La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-20006962A-00000000-000003FINDE05-2-BF	IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-20006962A-00000000-000003FINDE05-2-BF

Annexage : 31703/2023

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-290069622-20230329-202303FINDE05-2-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2023
Affichage : 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 92
Nombre de membres présents : 68
Nombre de suffrages exprimés : 68
VOTES :
Pour : 68
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président, Clément PERNOT



Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par (1) Le Président,
A Champagnole le 29/03/2023
(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Champagnole, le 29/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Le Président	
PERNOT Clément	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 06/04/2023
A Champagnole, le 06/04/2023

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.